

SECTION 1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant	%
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	N° d'intervenant	%
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App.	Ville, village ou municipalité	
Province	Pays	Code postal	Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)
				Poste
Télécopieur	Adresse de courrier électronique			

S'IL Y A PLUS D'UN REQUÉRANT, ANNEXER UNE LISTE AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS À LA SECTION 1

SECTION 2 IDENTIFICATION DU BAIL À RENOUVELER

Numéro du BM à renouveler		
Numéro d'ordre de la fiche immobilière	OU	Numéro d'immatriculation du BM
		et Numéro d'inscription du BM

SECTION 3 DOCUMENTATION À JOINDRE

Les documents sont exigés en vertu de la Loi sur les mines (RLRQ, c. M-13.1) et du Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure. (RLRQ, c. M-13.1, r.2)

- Le montant du loyer annuel du bail minier fixé par l'article 39 du Règlement.
- Un rapport établissant que l'exploitation minière s'est déroulée pendant au moins deux ans au cours des 10 dernières années du bail. (art. 104 de la Loi)
- Résolution ou règlement. (art. 127 du Règlement)
- Une étude d'opportunité économique et de marché pour la transformation au Québec. (art. 104 de la Loi)

SECTION 4 DÉCLARATION DU RESPONSABLE

Je certifie, en date de la présente demande, avoir respecté les dispositions de la Loi sur les mines et des ses règlements d'application au cours de la période de validité qui se termine et j'atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande.

Date : _____	Signature : _____
	Nom du signataire (en lettres moulées) : _____

Mode de paiement du loyer :

- Solde du compte de l'intervenant Chèque à l'ordre du ministre des finances Mandat-poste

Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué. Il est interdit de fournir des données de carte de crédit sur ce formulaire.

La demande doit être parvenue au bureau du registraire avant le 60^e jour précédant l'expiration du BM. Sinon, joindre un montant supplémentaire de 115 \$.

La demande et la documentation à joindre doivent être reçues avant la date d'expiration du titre.

Par la poste :

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
Service de la gestion des droits miniers
5700, 4e Avenue Ouest, local C-320
Québec (Québec) G1H 6R1

Nous joindre :

Téléphone : 418 627-6292
Sans frais : 1-800-363-7233 poste 5486
télécopieur : 418-643-9297
services.mines@mern.gouv.qc.ca